

c'est-à-dire qu'après avoir trouvé dix personnes pour affiliation annuelle ou affiliation à vie, ils auront l'avantage d'affilier gratuitement une personne pour le même temps. Ces zélateurs ou zélatrices s'entendront avec les Sœurs pour tout ce qui peut contribuer au bien et au progrès de l'Œuvre.

Nous souhaitons d'abondantes aumônes pour les pauvres de Notre-Seigneur, aux Sœurs de la Charité de Rimouski,

— Une lettre reçue de M. le chanoine Sylvain, Supérieur du Séminaire, et écrite à Paris, nous apprend qu'il doit être à Rome le 15 novembre. M. le Supérieur a fait le pèlerinage de Lourdes.

— Nous apprenons avec plaisir que la Société de Colonisation à l'instar de celle de la région montréalaise, que Mgr l'Evêque de Rimouski a travaillé à établir de concert avec Mgr l'Evêque de Québec et Mgr l'Evêque de Chicoutimi, pour les diocèses de Québec, Rimouski et Chicoutimi a été reconnue par le Gouvernement. Les directeurs élus pour le diocèse de Rimouski et qui doivent faire partie du conseil d'administration, se composant de NN. SS. les Evêques de Québec, Rimouski et Chicoutimi, d'un vice-président laïque et de sept autres directeurs laïques ou ecclésiastiques, sont M. le chanoine Vézina, curé des Trois-Pistoles et M. A. Tessier, M. P. P. du Comté de Rimouski.

Jeudi le 25 courant, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a convoqué une réunion de MM. les curés de la Vallée de la Matapédia, à laquelle furent invités les deux directeurs M. le chanoine Vézina et M. le député A. Tessier et M. Nap. Rioux, M. P. P. pour le comté de Témiscouata, afin de considérer les meilleurs moyens à prendre pour favoriser la colonisation dans cette région de la Matapédia.

Tout dernièrement 100 personnes des Etats-Unis, originaires du diocèse de Rimouski, ont demandé à prendre des terres dans la vallée de la Matapédia.

---